



Young Scientist Award

Le Bureau de notre association **BVS-ABR** a décidé d'organiser pour la IV^{ième} fois un **concours national pour le « Young Scientist Award »**, lié à la prochaine conférence IRPA européenne qui aura lieu à La Hague en 2018 (<https://irpa2018europe.com>).

Conformément avec le concours IRPA pour jeunes chercheurs, les **règles de participation** pour le concours belge sont :

- être membre de notre association BVS-ABR ou au moins être employé dans un institut/firme belge actif dans le domaine de la radioprotection
- être actif dans la recherche en radioprotection depuis quelques années mais pas de plus 10 ans; être âgé de plus de 30 ans ne pourra qu'exceptionnellement être accepté
- être volontaire pour représenter notre association BVS-ABR à la conférence IRPA à La Hague (4 à 8 juin, 2018)

Afin de participer, les candidats doivent :

- **soumettre un abstract** à la conférence IRPA (voir: Call for Papers: <https://irpa2018europe.com/>) **avant le 1 novembre 2017** avec une copie de l'*abstract* et un *curriculum vitae* via : YSA@bvsabr.be
- être disponibles pour **fournir plus d'informations au comité BVS-ABR** qui va juger les candidats belges (entre le 1^{er} et le 30 décembre)

Qu'est ce qui est **inclus dans le prix** ?

- un montant de **€1000** qui sera transféré au candidat après preuve de la participation à la conférence IRPA européenne à La Hague, incluant la présentation orale dans la session dédiée aux jeunes professionnels.
- une **nomination pour le « IRPA 2018 Young Scientist Award »** (ce prix IRPA octroie également une rémunération).
- une **présentation orale à une activité scientifique de notre association BVS-ABR** en 2018.
- une **publication dans les Annales BVS-ABR** après la conférence à La Hague.
- une **adhésion gratuite à notre association BVS-ABR** pour 2018.

Michel Sonck

Président de l'association BVS-ABR